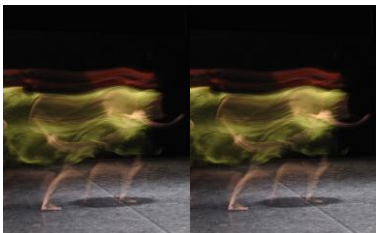


STAGES DE DANSE CONTEMPORAINE

Dirigés par Nathalie Pubellier chorégraphe de l'Estampe

Février et avril 2012

Ces stages proposent une réflexion sur la mise en place d'un « Corps Construit Conscient Mobile et Disponible » au service d'une danse libre et instinctive. Après une série d'exercices d'éveils à la conscience et à la construction corporelle, revisiter chaque jours sous un nouvel angle, nous enchaînerons avec des compositions chorégraphiques différentes chaque jours, qui, en traversant diverses matières de corps nous amèneront à aborder la notion de continuité dans le mouvement, d'espace, de musicalité et de qualité de corps.



Stage de week end : les 4 et 5 février 2012 (14h à 18H)

Stage de 5 jours : du 16 au 20 avril 2012 (14h – 18h)



Les tarifs

60€ pour le stage « week end »/ 150€ pour le stage de 5 jours

15€ obligatoire d'adhésion à l'association Arts et Formes

Renseignements.....

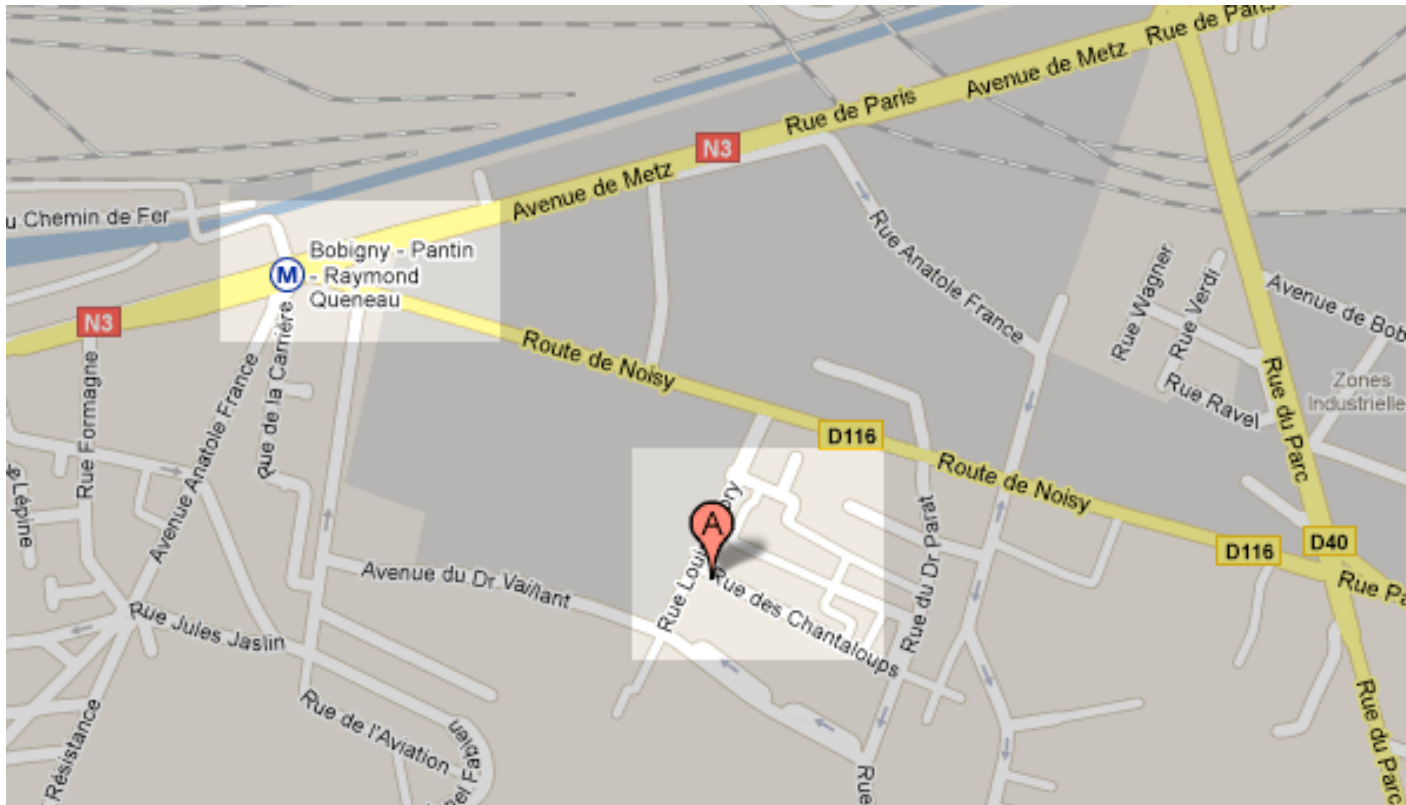
06 10 85 66 75 – natpub@wanadoo.fr - www.nathaliepubellier.fr

Où

Culturelles production

45, rue des Chantaloups 93230 Romainville –

Ligne 5 arrêt Raymond Queneau



INSCRIPTION OBLIGATOIRE , nombre de places limité à 16.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél et mail :

Entourez la formule choisie :

Week end du 4 et 5 février 2012

60 Euros TTC

Stage de 5 jours du 16 au 20 avril 2012

150 Euros TTC

Règlement :

Acompte 50%

- 1. week end du 4 et 5 février 2012 : 30 Euros**
- 2. Stage de 5 jours du 16 au 20 avril 2012 : 75 Euros**
- 3. Stage de 5 jours avril 2012 + week end février 2012 :105 Euros**

Adhésion obligatoire : 15 Euros

L'acompte et l'adhésion sont à régler sur deux chèques séparés à l'ordre de AAF.

.....

Découpez ici et **conservez** la partie ci-dessous

Arts et Formes se réserve le droit d'annuler ce stage. Si tel est le cas, l'intégralité des arrhes sera retournée à chaque stagiaire sans autres indemnités. Les personnes inscrites au stage s'engagent à le suivre dans sa totalité. Aucune annulation à moins de 15 jours avant le début du stage, sauf motif grave justifié, ne pourra donner lieu à un remboursement des arrhes versées.

Retourner la fiche d'inscription avec vos deux chèques à l'ordre de AAF:

Nathalie Pubellier

74 Boulevard de Ménilmontant 75020 Paris